



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL  
ET DE LA COMMUNICATION



Cotonou, le 23 JUL 2025

Le Président

COMMUNIQUE DE LA HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA  
COMMUNICATION (HAAC) RELATIF AUX MEDIAS EN LIGNE EN COURS DE CREATION

N° 011-25/HAAC/PT/CTTIC/CMED/SG/SGA/SCS

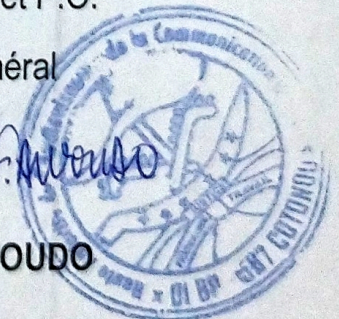
Dans le cadre de la procédure d'autorisation relative à l'exploitation des sites internet fournissant des services de communication audiovisuelle et de presse écrite destinés au public, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) porte à la connaissance des requérants présélectionnés que l'étape concernant la visite de vérification du lieu d'implantation des équipements de production et de diffusion chaque média se déroulera durant la période allant du 28 juillet au 17 septembre 2025.

À cet effet, les requérants sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de cette visite.

Pour le Président et P.O.

Le Secrétaire Général

François K. AWOUDO



Ampliation :

- Président (ATCR)